



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E122992

VALABLE JUSQU'AU

03/07/2026

ÉDITÉ LE

07/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/04/2003

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 09/01/2024

0

Raison sociale : ERKOL SONER

2 RUE DE WITTERSHEIM
67500 HAGUENAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2003 B 273

Téléphone : 03 88 93 76 70

Fax : 03 88 93 47 03

Portable : 06 64 92 05 42

Siret : 448 198 796 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4202459

Site Internet :

E-mail : info@esenergies.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 125561669

Responsabilité légale :

ERKOL SONER CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 125561669

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/07/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/03/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	03/07/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/07/2021
o Isolation des combles perdus	16/05/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	08/07/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	18/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.